





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 17 décembre 2021

Des récifs loin des hommes : une mission pour mieux connaître les bancs de la Zélée, du Geyser et des Glorieuses



Plongée scientifique pour évaluer l'état de santé des différents habitats du banc récifal de la Zélée. © Sébastien Quaglietti / Office français de la biodiversité

L'éloignement des récifs coralliens situés au nord du canal du Mozambique rend leur complexe, coûteux et donc rare. Pour faire le point sur leur état de santé, le Parc naturel marin de Mayotte a mis en place une mission d'acquisition de connaissances, en coopération avec les Terres australes et antarctiques françaises.

Débutée le 20 septembre, la mission a pris fin le 12 décembre et s'est déroulée en trois campagnes

permettant de passer 29 jours sur les lieux d'étude : le banc de la Zélée dans le périmètre du Parc naturel marin de Mayotte, le banc du Geyser, Grande Glorieuse et l'île du Lys au sein de la Réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses.

Acquérir des connaissances scientifiques pour une meilleure gestion

Le suivi et l'évaluation de l'état de santé des écosystèmes récifaux constituent des enjeux centraux dans la gestion de ces espaces protégés dans un contexte d'accélération du changement climatique et d'exploitation croissante des ressources naturelles.

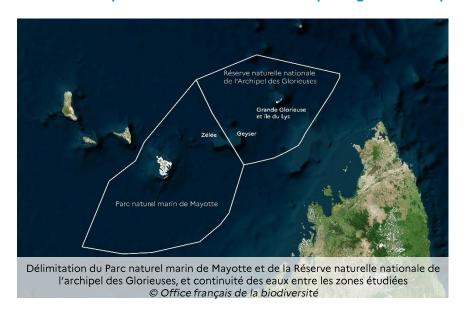
La mission visait l'acquisition de nouvelles connaissances sur les bancs du Geyser et de la Zélée et la réalisation des suivis déjà en place aux Glorieuses afin d'orienter les mesures de gestion, avec notamment :

- la mise en place de nouvelles stations de **suivi des écosystèmes coralliens** sur les bancs de la Zélée et du Geyser, et le suivi des stations déjà en place dans l'archipel des Glorieuses ;
- l'immersion de caméras rotatives pour l'étude des populations de poissons commerciaux;
- le **suivi des holothuries** dans l'archipel des Glorieuses pour évaluer les populations et la pression du braconnage ;

- le suivi des **communautés de macrofaune présentes dans le sable** de l'archipel des Glorieuses, pour établir un état de référence et ainsi évaluer les dégradations en cas de pollution aux hydrocarbures ;
- le suivi de la température des eaux de surface dans l'archipel des Glorieuses, et la pose d'une nouvelle sonde sur le banc de la Zélée, participant à la veille sur les phénomènes de blanchissement corallien ;
- le suivi des macrodéchets en mer pour évaluer leur quantité et leur provenance.

Plusieurs partenaires scientifiques ont accompagné les équipes du Parc et des TAAF dans la réalisation de ces missions, en particulier l'Unité mixte de recherche Entropie de l'Université de la Réunion et les bureaux d'étude MAREX, GALAXEA et BIORECIF.

Poser les bases d'une coopération entre aires marines protégées limitrophes



Assurer une passation entre les équipes gestionnaires

La richesse du milieu marin de l'archipel des Glorieuses, et l'enjeu de sa protection, ont motivé en 2012 la création du Parc naturel marin des Glorieuses. L'équipe technique de ce parc était commune à celle du Parc naturel marin de Mayotte, les deux parcs ayant toutefois des conseils de gestion distincts.

Face à l'augmentation des pressions (pêche illégale notamment) et à la nécessité d'inclure le périmètre terrestre dans la zone protégée, le statut de protection de ce territoire a évolué vers une Réserve naturelle nationale créée en juin 2021. La gestion de la RNN de l'archipel des Glorieuses est confiée au préfet, administrateur supérieur des TAAF.

Cette mission conjointe entre les équipes historiques du Parc et l'équipe TAAF de la nouvelle RNN de l'archipel des Glorieuses, permet à la fois de s'assurer de la continuité des actions mises en place dans le cadre de l'ancien Parc en matière de suivi, mais aussi de garantir l'harmonisation des méthodes et protocoles mis en œuvre sur les deux espaces pour permettre de comparer les résultats obtenus.

Réaliser une étude comparative entre des écosystèmes similaires, soumis à des pressions variées

Mayotte, l'archipel des Glorieuses et les bancs sous-marins du Geyser et de la Zélée présentent des écosystèmes aussi riches que fragiles. L'un des enjeux communs de la RNN de l'archipel

des Glorieuses et du Parc naturel marin de Mayotte est de garantir le maintien des ressources marines, tant pour des questions environnementales que socio-économiques. Cependant les enjeux de gestion restent distincts en raison de la spécificité de ces deux territoires.

Du fait de son isolement et de l'absence d'habitants permanents, l'archipel des Glorieuses présente un patrimoine naturel exceptionnel dans un état quasi originel. Considéré comme un réservoir de biodiversité, il est un point de référence à l'échelle régionale, notamment pour mesurer les effets du changement climatique sur l'environnement. À Mayotte, les écosystèmes marins sont davantage exploités du fait des pressions liées aux activités humaines, en mer et à terre, dans un contexte de démographie croissante.

La réalisation de cette campagne conjointe, qui suit des protocoles identiques, permet d'étudier les variations de l'état de santé des écosystèmes marins depuis Mayotte, soumise aux pressions les plus directes, jusqu'à l'archipel des Glorieuses où les activités sont strictement réglementées.

• Mutualiser les moyens et assurer la continuité des suivis

La synergie entre le Parc et les TAAF permet, d'un point de vue opérationnel, de mutualiser les moyens humains, notamment à travers la mise à disposition des plongeurs professionnels des deux structures, la mobilisation en commun d'experts extérieurs ainsi que de moyens logistiques et matériels pour assurer les trois missions de terrain programmées pour cette campagne.

Les deux premières missions ont été réalisées en septembre et octobre 2021 à bord du navire *Antsiva*. Plus d'une cinquantaine de plongées ont été réalisées, et ont permis le déploiement sur site des équipes et d'instruments de vidéo sous-marine, le prélèvement d'échantillons, et donc d'atteindre une grande part des objectifs de la campagne.

La 3^{ème} mission sur le terrain a bénéficié du soutien des Forces Armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI) à travers la mobilisation du Bâtiment de soutien et d'assistance outremer (BSAOM) *Champlain* et la participation de son équipage aux opérations scientifiques en mer.

Les premiers résultats

Des espèces nouvelles pour les territoires de l'archipel des Glorieuses et de Mayotte ont été identifiées parmi les nudibranches, les poissons et les crustacés.

Le constat d'une diminution des populations d'holothuries et des poissons d'intérêts commerciaux, confirme la présence d'une pression de pêche illégale dans les eaux de l'archipel des Glorieuses.

Les experts ont constaté que **les peuplements de coraux sont en bonne santé**, leur diversité exceptionnelle semble stable dans le temps, bien qu'il reste quelques traces du dernier épisode de blanchissement lié au réchauffement des eaux en 2016.